

**ABONNEMENT.**  
 Un an. . . . . 30 fr.  
 Six mois. . . . . 16  
 Trois mois. . . . . 8  
**Hors du Département.**  
 Un an. . . . . 35 fr.  
 Six mois. . . . . 18

# ECHO DE L'OUEST

**INSERTIONS.**  
 Annonces, la ligne. . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . 30  
 Faits divers, — . . . 75  
 S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

**On s'abonne**  
 Chez tous les Libraires.

## DIEU ET LA FRANCE.

**On s'abonne**  
 Chez tous les Libraires.

**J.-R. DENAIS,**  
 Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

**ANNONCES ET ABONNEMENTS,**  
 Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

### LE BUDGET

DU MINISTÈRE DES CULTES, DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

La commission des finances de 1873 a reçu communication du rapport de M. Beulé sur le ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes.

Le résumé général de ce travail conclut à ce qu'une augmentation de 2 millions 800 mille francs demandée par le ministre pour 1873 ne soit pas accordée; mais, comparativement à 1872, il ne produit pas de réelle économie. Il est on ne peut plus difficile, quand on prend chaque chapitre individuellement, de voter des réductions sur des services qui, pour la plupart, sont très-insuffisamment dotés.

Le chapitre 24, relatif aux souscriptions scientifiques et littéraires, a donné lieu à quelques observations. Le gouvernement a demandé, cette année, une augmentation de 50 mille francs destinée à la création de bibliothèques populaires, communales ou de secours mutuels; c'est une sorte de troisième fonds qui viendrait s'ajouter à celui des souscriptions scientifiques et littéraires, dont le but est d'acheter des ouvrages élevés, et à celui des bibliothèques scolaires qui renferme des ouvrages très-élémentaires. Au dire du ministre, ce troisième crédit spécial répondrait à des besoins nouveaux et exercerait sur la population des villes une influence salutaire.

Il semblerait, au premier abord, que de pareilles dépenses incombent aux communes; mais le ministre prétend que les communes sont plus disposées à s'imposer des sacrifices quand l'Etat leur donne des subventions. Ce n'est qu'ainsi qu'elles fonderont des bibliothèques dans lesquelles on trouvera les recueils des grands écrivains et des ouvrages techniques sur les sciences et l'industrie.

Malgré ces raisons, la commission n'a pas cru devoir voter le crédit demandé. Il lui a paru que ces subventions étaient données sans contrôle et que, très-légitimes dans leur principe, elles avaient cependant pour effet de paralyser l'initiative privée. De pareilles œuvres, toutes locales, ne réussissent, l'expérience l'a montré, que quand la bonne volonté de certains particuliers ou les efforts collectifs

des habitants d'une commune les entreprennent spontanément et résolument.

Sur le crédit relatif aux inspecteurs des écoles primaires, plusieurs membres ont pensé que les inspecteurs départementaux suffisaient et que les inspecteurs d'arrondissement, dont le personnel laissait quelquefois à désirer, pouvaient être impunément supprimés. Les inspecteurs d'arrondissement ont cependant été maintenus.

Les dépenses obligatoires et facultatives de l'instruction primaire ne s'élèvent pas à moins de 13 millions pour les premières et à près de 5 millions pour les secondes; on a pensé qu'il était de bonne règle budgétaire que la discussion de ces dépenses se répartit en un plus grand nombre d'articles mieux spécialisés, afin de rendre le contrôle législatif plus facile. Cette modification sera faite dans le budget de 1874.

Sur le ministère des Beaux-Arts, la question des subventions aux théâtres de Paris est encore revenue en discussion. Mais le vote de la Chambre qui les a sanctionnées a paru trop récent pour que la question fût à nouveau portée devant l'Assemblée.

Le désir a été manifesté par divers membres que les produits des manufactures de Sèvres et des Gobelins fussent mis annuellement aux enchères publiques. Cette adjudication aurait pour résultat d'ouvrir le vaste marché de l'industrie privée à ces produits de haute valeur qui n'ont eu jusqu'à présent que des débouchés insuffisants.

Le ministère des cultes n'a donné lieu à aucune discussion ni modification.

M. de Ravinel a demandé que les logements concédés dans les bâtiments de l'Etat à tous les fonctionnaires de ce ministère ne fussent concédés qu'en vertu de nécessités réelles et justifiées.

Ils entraînent souvent, à cause des frais accessoires, des dépenses qui constituent de véritables abus.

Sur l'ensemble du ministère, le ministre de l'instruction publique et la commission du budget marchent absolument d'accord.

(Le Français.)

### Chronique Politique.

Le centre droit s'est réuni avant-hier soir sous la présidence de M. Saint-Marc Girardin.

L'Assemblée était peu nombreuse. On s'est entretenu d'une proposition tendant à tenir dans les départements des réunions politiques. Il a été reconnu que la loi de 1868 est toujours en vigueur et que, par conséquent, les réunions politiques publiques ne peuvent être tenues sans autorisation administrative.

L'autorisation serait accordée à tous ceux qui la demanderaient ou absolument refusée à tout le monde.

Dans le premier cas, ce serait prendre l'initiative d'un mouvement périlleux et propre à entretenir l'agitation dans le pays. Ces réunions, si on y appelait tout le monde, seraient certainement tumultueuses, et le progrès des idées conservatrices n'aurait certainement rien à y gagner. Elles alarmeraient le parti conservateur, parce que les hommes de désordre trouveraient là des occasions de faire une propagande dangereuse.

Au moment où la souscription à l'emprunt va s'ouvrir, l'administration des douanes vient de publier une statistique qui donne le mouvement comparé de notre commerce pendant les cinq premiers mois de 1870 et 1872 et qui prouve que nos importations présentent en ce moment 18 millions d'augmentation sur 1870, tandis que nos exportations sont accrues de 140 millions. Ce qui rend ces chiffres encore plus significatifs, c'est qu'en 1870 notre commerce était loin de supporter les charges qu'il acquitte aujourd'hui.

Le journal *Deutsche Press* dit: « On peut conclure des nouvelles qui nous arrivent que le nombre des souscriptions à l'emprunt français prises en Allemagne sera énorme. »

Le *Courrier de Lyon* prétend que M. Barodet est à Versailles pour provoquer la vacance de la préfecture du Rhône avant de songer à y pourvoir.

Son but serait « d'assurer, dit le *Courrier*, la nomination au conseil d'Etat de M. Pascal, que d'autres influences voudraient maintenir à Lyon. »

Comment M. Barodet assurera-t-il la nomination de M. Pascal au conseil d'Etat? —

En décidant MM. Gambetta, Challemel-Lacour et autres à reporter sur ce candidat les voix que la gauche réservait à M. Valentin ou à M. Hérold! M. Barodet tient avant toutes choses à débarrasser Lyon de toute influence réactionnaire. Il est bien probable que les membres de la gauche comprendront cette politique.

On dit dans quelques cercles diplomatiques que l'entrevue à Gastein de l'empereur d'Autriche avec l'empereur d'Allemagne était ajournée par suite d'une indisposition subite de l'empereur d'Autriche.

On disait aussi que de nouvelles démarches avaient été faites auprès du czar pour le décider à assister à cette entrevue et que, de nouveau, il avait décliné toute possibilité d'accepter l'invitation souveraine.

Le Président de la République a reçu la lettre par laquelle Son Excellence M. le général Tomas Guardia notifie son élection à la présidence de la République de Costa-Rica.

A Bordeaux, les menées de l'Internationale provoquent des désordres. Les maçons grévistes, dont plusieurs sont soutenus par des socialistes, ont tenu des procès-verbaux pour intimidations aux ouvriers qui n'ont pas cessé leurs travaux. D'autres ont démolé les murs de plusieurs maisons en construction, brisé les pierres de taille et mis hors d'usage les outils qui leur sont tombés sous la main.

La grève des ouvriers menuisiers de Quimper continue; les ateliers sont fermés depuis lundi. Une commission d'ouvriers doit débattre avec les patrons les conditions d'une reprise du travail. Elle demande la réduction de la journée de travail à dix heures, et l'élévation du salaire à 3 fr. par jour, soit 30 c. l'heure. Le salaire actuel ne dépasse pas 2 fr. 25.

L'*Echo* de Londres dit qu'il y a assez d'or et d'argent parmi les paysans en France pour couvrir l'emprunt de 3 milliards tout entier.

### Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

## FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE V.

LES BATOCHES.

(Suite.)

— Voulez-vous que je lui lâche mon Cosaque dans les jambes? reprit le capitaine. Dans dix minutes il sera à l'ombre, avec son chapeau pointu.

— Bah! Bah! fit le major, j'ai gagné cinq cents roubles, au yérolach, à Camarinof, et puis cet animal pourrait être un Français, vous savez, de ceux qui écrivent

dans les journaux, et ça nous gênerait notre réputation. Qu'en pensez-vous, mon cher Birioulef?

— Comment donc! fit celui-ci, en continuant à se mirer.

Sans s'en douter, César l'avait échappé belle.

Ils continuèrent à visiter la ville et traversèrent le jardin Krasiensky. Quelques officiers russes s'y promenaient en trainant leur sabre. Ils s'arrêtèrent, étonnés de voir un Polonais s'aventurer si près du palais du gouverneur.

— Ce doit être le guide de cet étranger, dit l'un d'eux.

— Un Allemand, probablement, dit un autre.

— Mais, mon cher, vous avez la berlué, c'est un Anglais, comment donc!

— Moi, mon cher, je croirais plutôt un Français.

— Allons donc, un Français. Où avez-vous donc vu un Français blond?

— Mais au contraire, mon cher, ils sont tous blonds, les Français, demandez plutôt

à Kousmink, un des beaux danseurs de la Closerie-des..... des..... Comment appelez-vous ces choses, Kousmink? Vous savez bien, là où vous passiez toutes vos nuits?

— Mais, je ne sais plus, mon cher. Comment donc, voici près d'un an que je n'ai vu Paris; je suis devenu sauvage depuis, dans cette affreuse Pologne. Ici, ils n'ont l'idée de rien. Vous savez, la Bagatrief, la seule danseuse du corps de ballet? je voulais lui envoyer un bijou, un rien, je commande une bague de rubis avec un diamant, un seul diamant et la devise: Tout mon sang pour une de tes larmes, le bijoutier, un Polonais, un Podletz, refuse en me disant que sa femme avait été assassinée le matin ou la veille par un Cosaque, et que, de trois jours, il ne pourra rien commencer.

— Ah! par exemple. Et vous ne l'avez pas fait mettre en prison?

— Ma foi, mon cher, je n'en sais rien, je l'ai signalé comme rebelle et voilà tout. Depuis, son magasin est fermé.

Chusco et son cousin étaient déjà loin. Obligés de renoncer à voir de près la statue

de Sigismond, ils se dirigeaient du côté du Champ-de-Mars, quand le roulement d'une voiture, lancée au galop et escortée de cavaliers armés jusqu'aux dents, leur fit tourner la tête.

— Vite, vite, prenons une rue détournée, s'écria Chusco, c'est le gouverneur et je ne veux pas le saluer.

Ils s'élancèrent dans une impasse qui, en un instant, se trouva remplie de Polonais.

Lesghuines et Cosaques passèrent comme un tourbillon dans la rue, subitement devenue déserte, et disparurent dans la direction du Champ-de-Mars.

— Si nous retournions sur nos pas, proposa César, je ne voudrais pas rencontrer de nouveau le proconsul.

— Raison de plus pour aller en avant, le général B... ne repasse jamais par le même chemin et sa voiture ne va jamais qu'au galop, c'est le sort de ceux qui veulent gouverner par la terreur, ils vivent dans la crainte.

Ils continuèrent donc à avancer et arrivèrent jusqu'à la place. Alors seulement Chusco

Ce fait est une preuve éloquent de l'immense puissance productive de la France.

L'Echo considère le minimum de 5 fr. de rente comme une preuve de l'aisance générale qui existe en France.

Dès le 22 le futur emprunt français faisait 4 3/4 à 4 7/8 de prime.

## Informations militaires.

Avant-hier matin, tous les habitants des maisons entourant le fort d'Issy ont été prévenus d'avoir à prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter chez eux les dégâts que pourraient occasionner des explosions qui devraient avoir lieu au fort dans le courant de la journée.

A deux heures, en effet, on faisait sauter, à l'aide de la dynamite, les gros murs élevés à l'entrée de la porte du fort. L'effet produit par la dynamite a dépassé les espérances des officiers d'artillerie qui assistaient à cette expérience. Les murs ont été renversés du haut en bas d'un seul coup.

Vendredi prochain on va achever la destruction des casernes et on va faire sauter toutes les constructions intérieures, postes-casernes, casemates, etc., etc. Il ne restera plus du fort que des fortifications proprement dites, qui seront démolies dans le courant du mois d'août. Ensuite on procédera à la démolition du fort de Vanves.

On mande de Lille, le 24 juillet, 5 heures 50 minutes du soir :

L'affaire des fournisseurs de l'armée du Nord est terminée. Le tribunal correctionnel de Lille a condamné M. Fontaine (par défaut) à cinq ans de prison et 4,000 fr. d'amende, M. Guffroy à trois ans de prison et 5,000 fr. d'amende. Il rend M. Jowa solidaire des 500,000 fr. de dommages-intérêts avec les deux précédents.

Ont été acquittés le baron Vantalon, M. Gedsenheimer et M<sup>me</sup> Munier, de Bruxelles.

Une circulaire qui sera bien accueillie :

« J'ai l'honneur de vous informer que j'ai décidé, à la date du 12 de ce mois, que les officiers d'infanterie ne porteraient le havre-sac que dans les marches et les manœuvres de guerre. Dans les autres prises d'armes, ils seront sans havre-sac.

» Je vous prie d'assurer l'exécution de ces dispositions.

» Recevez, etc.

» Le ministre de la guerre,  
» Général E. DE CISSEY. »

Des détachements de troupes allemandes sont apparus, il y a quelques jours, dans plusieurs communes du canton d'Esternay (Marne), évacué depuis plusieurs mois.

L'autorité prussienne, au mépris de la convention, faisait rechercher diverses personnes qui auraient fait partie des corps francs durant la dernière guerre.

Quelques-unes d'entre elles ont été arrêtées et conduites à Reims à la commandature prussienne.

s'aperçut qu'elle était occupée par des troupes.

— Partons, fit-il en pâlisant affreusement, c'est une exécution.

Mais il n'était plus temps, les rues étaient gardées par des forces imposantes qui chassaient devant elles, vers le champ de manœuvres, tous ceux qui s'étaient aventurés dans le quartier.

Était-ce mesure de précaution ? était-ce simplement occasion de vexation ? Ce qui est certain, c'est que quatre ou cinq cents habitants, qui n'auraient pas mieux demandé que de se retirer, furent refoulés jusqu'au centre de la place et enfermés entre une double ligne de cavalerie et d'infanterie.

Adam, saisi d'un tremblement nerveux, serrait avec force le bras de son cousin. Il s'attendait à assister à l'exécution de quelques malheureux patriotes, et il se sentait défaillir.

Un Polonais devina sans doute son émotion, car, lui frappant sur l'épaule, il dit à haute voix :

— Frère, aujourd'hui n'est pas notre

## Nouvelles diverses.

Une indiscretion de Paris-Journal :

M<sup>me</sup> Simon, *ministresse* de l'instruction publique, fait en ce moment des articles sur la question sociale, dans un journal quotidien que nous pourrions nommer.

Pour que personne ne puisse reconnaître son écriture, elle fait recopier ses manuscrits chez un copiste de la rue de la Paroisse, à Versailles.

On voit que nos détails sont précis.

Plusieurs cas d'insolation s'étant produits depuis quelques jours dans les chantiers de construction, le ministre des travaux publics vient d'envoyer aux architectes de la ville de Paris, l'ordre d'interrompre tous travaux dans les bâtiments publics, à partir de onze heures du matin, tant que la température ne sera pas inférieure à 30 degrés à l'ombre.

Juarès est mort à Mexico le 8 juillet.

On lit dans la Gazette des Tribunaux :

« Plusieurs journaux font connaître, en racontant l'incendie qui s'est déclaré avant-hier à la Villette, que les pompiers et gardiens de la paix accourus pour porter secours auraient été l'objet de manifestations hostiles de la part de la population et même des employés de l'abattoir, qui les auraient accueillis en les traitant d'assassins et en leur jetant des pierres.

» Ces détails paraissent avoir été singulièrement dénaturés ; nous croyons devoir leur rendre leur véritable physionomie. L'enquête ouverte au sujet de l'incendie n'a relevé aucun fait de la nature de ceux dont il s'agit.

» Tous les renseignements constatent le dévouement que les habitants de la Villette et notamment les employés de l'établissement en question ont mis à prêter un concours actif aux pompiers et aux agents, ainsi qu'aux militaires chargés de maintenir l'ordre, si nécessaire dans ces sortes de catastrophes.

On lit d'autre part dans le Figaro :

« Le personnel des Abattoirs de la Villette s'est ému de la nouvelle que nous donnions hier. Ces braves gens déclarent — et ils disent vrai, — avoir très-bien accueilli les pompiers et les avoir aidés dans leur œuvre de sauvetage.

» Mais c'est de la population du quartier que nous avons parlé, et non pas du personnel de l'établissement. Notre version subsiste donc tout entière. »

Avant-hier, vers quatre heures, un commissaire de police, accompagné de deux inspecteurs du service de la presse et de gardiens de la paix, a procédé, rue Montmartre, 146, dans un appartement occupé par les sieurs M... et P..., à une perquisi-

tion qui a amené la saisie de près de 25,000 brochures colportées depuis plusieurs mois clandestinement dans le public. Une autre saisie de 50,000 cahiers semblables a été opérée chez un brocheur ; on a placé en même temps sous scellés une correspondance volumineuse et des livres de comptabilité établissant que les locataires de l'appartement en question se livraient à une active propagande en faisant colporter illégalement ces brochures par des individus non permissionnés.

Les sieurs M... et P..., n'ayant pas eux-mêmes rempli les conditions prescrites par la loi, auront à répondre à la prévention d'exercice illégal de la profession de libraire.

La Correspondance alsacienne dit que, d'après une statistique exacte, le bombardement de Strasbourg, en 1870, a démolé en tout 388 maisons à l'intérieur de la ville. Sur ce nombre, 147 ne sont pas encore rebâties. Le chiffre total des maisons de Strasbourg se montait, lors du dernier recensement de décembre 1871, à 5,146.

Les centenaires sont peu nombreux en France et ailleurs, et les troubles qui agitent notre pays ne sont pas de nature à les multiplier. Voilà pourquoi nous considérons comme une chose fort rare la mort de quatre centenaires pendant la même huitaine.

Une centenaire historique, la marquise de Cornimont de Bellefontaine, dame d'honneur de la reine Marie-Antoinette, est décédée dans son château de Cornimont (Vosges). Elle avait cent deux ans.

Lors de l'envahissement des Tuileries, en 1792, elle avait dû son salut au dévouement d'un Suisse, qui l'enveloppa dans un paquet de linge et la tint cachée chez lui durant plusieurs jours. Les trois autres centenaires appartenaient à la ville de Marseille ou aux environs, ils y étaient nés dans la même année.

C'est d'abord la veuve Montgallard, fille de Chancelier du Coudray, seigneur de la Haie, conseiller du roi, consul en charge de la ville de Nantes. Elle était née le 14 octobre 1771 ; elle mourut vendredi soir.

Le même jour est mort, à Aubagne, près Marseille, M. Joseph Givan, ancien directeur de la poste, né aussi en 1771. Il a conservé jusqu'au dernier moment une grande vigueur de corps et d'esprit.

Enfin, au commencement de la semaine, est morte à Aubagne, au quartier de Saint-Pierre, la dame Olive, veuve Teissère, née en 1771.

## LA JEUNE SŒUR DE SOISSONS.

Un témoin oculaire rapporte l'épisode suivant de la guerre de 1870 :

Depuis quelques jours, Soissons était en proie au bombardement. Les bombes pleuvaient sur la ville et surtout sur l'hôpital, et cela malgré les protestations des habitants et du commandant de la place, malgré le drapeau de la convention de Genève qui flottait sur le dôme de cet établissement.

Ces baguettes à la main, ils reprirent leurs places. De distance en distance, les Lesghuines, à l'escadron desquels appartenaient les coupables, avaient été distribués entre les grenadiers : ils n'avaient pas de baguettes, mais la nagaïka.

Cinq hommes, nus jusqu'à la ceinture, la tête découverte et les mains liées derrière le dos, étaient enfermés dans un carré d'infanterie, au milieu duquel, à cheval et en grand costume, César reconnut sans peine le général Svinin.

Pour se donner du cœur, le général avait doublé la dose de ses libations habituelles. Son visage était poncé, et ses yeux semblaient prêts à sortir de sa tête.

Quand tout fut prêt, il leva son épée, les tambours battirent, le carré s'ouvrit, et trois Cosaques, s'emparant de l'un des condamnés, l'attachèrent par les mains à l'arrière du chariot, où deux baïonnettes, fixées de manière à l'empêcher d'en approcher, le forçaient à marcher le dos courbé en avant.

Un homme, portant le costume de chirurgien militaire, s'avança.

Une bombe tombe sur la sainte maison ; un violent incendie se déclare : un détachement de deux officiers, envoyés non-seulement pour combattre l'incendie, mais pour arracher à une mort horrible des vieillards, des femmes et des enfants éperdus qui s'étaient réfugiés dans les caves de l'hospice.

Une jeune religieuse, d'une vingtaine d'années au plus, surveille seule ce transport. Tout-à-coup, une bombe tombe avec un bruit épouvantable au milieu de la salle : les pompiers et les soldats, jeunes recrues encore inexpérimentées, se sauvent effrayés. La religieuse reste impassible, ne s'occupant que de ses chers malades.

Tandis que les deux officiers, muets d'admiration, contemplaient cette enfant, l'un d'eux aperçoit, dans un coin de la salle, quelques soldats qui s'étaient réfugiés derrière des lits, cherchant un abri contre les éclats du terrible projectile ; il ne put s'empêcher de lancer un juron des plus énergiques.

A ces mots, la religieuse s'élance vers l'officier, et joignant les mains, elle s'écrie : — Oh ! monsieur, je vous en supplie, ne jurez pas ici !

Que faut-il admirer de plus, chez cette héroïque enfant, de son courage ou de sa foi ?

Femme sublime, qui oublie la mort à laquelle elle est exposée, pour conjurer l'explosion de paroles qui offensent la pureté de ses oreilles ?

La Liberté publie une étude sur les pompiers. A un moment où tant de passions politiques sont en feu, c'est de l'actualité absolue. Notons l'origine de cette institution si modeste et si utile :

Un gentilhomme, Dumourier de Périez, qui avait vu fonctionner des pompes en Allemagne, offrit à Louis XIV d'organiser à Paris un magasin contenant trente pompes, lesquelles seraient servies par soixante gardiens spéciaux qui recevraient chacun un salaire de cent livres. Ils ne devraient s'occuper que de l'entretien des pompes et les conduire là où il y aurait le feu.

Ce fut la première tentative de la formation des pompiers.

Ces hommes portaient un costume particulier : calotte en feutre surmontée d'un tissu en fil de fer, tunique bleue et courte, boutons blancs et parements jaunes.

M. de Périez fut nommé directeur général des gardes-pompes.

Les machines et les hommes étaient casernés dans un hôtel de la rue Mazarine. Au-dessus de la porte d'entrée, on lisait sur une large pancarte :

Pompes publiques du roi  
pour remédier aux incendies  
sans qu'on soit tenu de rien payer.

Un siècle plus tard, c'est-à-dire en 1770, le nombre des gardes fut élevé à cent quarante-six et un casque en métal remplaça la calotte.

A partir de cette époque, le nombre augmenta successivement.

gien militaire, s'avança.

— En avant ! hurla Svinin.

Les conducteurs firent avancer les chevaux d'un pas lent et uniforme. Une baguette brilla en l'air et retomba, en sifflant, sur les épaules nues du patient, qu'elle zébra d'une raie de sang. Déjà une seconde baguette était levée, le second coup suivit de près le premier.

Sans doute Svinin remarqua qu'il avait été appliqué avec plus de mollesse, car il cria :

— Plus fort, chien, ou je te fais mettre au chariot.

Les grenadiers ne gardèrent plus de ménagements. Le Lesghuine chancelait comme un homme ivre, mais jusque-là sa bouche n'avait pas proféré une plainte. Tout-à-coup il poussa un rugissement de douleur, et le sang jaillit de ses épaules, profondément entaillées par le premier coup de nagaïka.

(La suite au prochain numéro.)

Un accident très-fréquent pendant la belle saison, c'est l'introduction dans les oreilles d'insectes, graines ou autres corps étrangers.

L'extraction présente souvent les plus grands dangers, et il n'est pas rare que, pour l'opérer, on soit obligé de recourir à une opération chirurgicale.

Un médecin allemand vient d'imaginer à ce sujet un procédé très-simple, exempt de tous ces inconvénients et de tous ces risques, et qui, exécuté avec un soin convenable, est de nature à donner toujours un bon résultat.

Ce moyen consiste à mettre un petit pinceau à enluminure préalablement enduit d'une solution de glu dans l'eau, en contact avec le corps étranger. Il faut imprimer au pinceau un mouvement de rotation pour que ses poils enveloppent l'objet le plus possible. Au bout d'un quart d'heure, la glu est sèche, très-adhérente, et en tirant le pinceau on amène au dehors le corps étranger sans la moindre douleur.

Une précaution indispensable consiste à laver préalablement l'objet à extraire au moyen d'injections d'eau, afin de le débarrasser de la couche de substance grasse secrétée par l'oreille et qui empêcherait la glu d'adhérer.

## Cà et là.

L'autre soir, chez M<sup>me</sup> X..., on jouait au baccarat dans la salle à manger, et des amateurs faisaient de la musique au salon.

Au moment de distribuer la partition d'un quintette, M<sup>me</sup> X..., s'adressant à ses virtuoses :

— De quel instrument jouez-vous, monsieur A... ?

— De la flûte, madame.

— Et vous, monsieur B... ?

— Du hautbois.

— Et vous, monsieur C..., dit-elle à un de nos amis qui sortait du baccarat.

— Moi, madame, je joue de malheur.

Dédié par le Grelot à un franc-fileur :

— Pourquoi vous êtes-vous enfui à l'approche de l'ennemi ?

— Je vais vous dire, j'ai une telle horreur de l'étranger que je ne peux même pas le voir.

Quelle belle chose que l'arithmétique !

L'argent se soustrait.

Les partis se divisent.

Les journaux se multiplient.

Et nos déboires s'additionnent !

A Madrid, dans un groupe de mécontents, le lendemain de l'attentat contre le roi :

— Quelle popularité pour quelques méchants coups de fusil !

— Qu'est-ce que ce serait donc si on l'avait tué ?

Je prépare un grand ouvrage, disait dernièrement un auteur dramatique d'un talent médiocre ; aussi vais-je me retirer à la campagne, et, jusqu'à ce que ce travail soit terminé, je renonce à Satan et à ses pompes !...

— Il lui serait si facile de renoncer à ses œuvres... fit un ami.

Entendu hier à Belleville :

— Un tel?... Il est doux comme un agneau. Y ne ferait pas de mal à un archevêque !

Un Anglais et une Anglaise, nouvellement mariés, voyagent en chemin de fer.

L'Anglais de sa voix la plus caressante :

— Vous êtes bien, *my dear*.

— Très-bien.

— Vous êtes bien adossée ?

— Parfaitement.

— Vous n'avez pas du courant d'air ?

— Aucun.

— ... Changeons de place.

On sait que, à Varennes, les cheveux de la reine blanchirent en une nuit.

Un monsieur, dont la barbe et les cheveux étaient blancs comme la neige dimanche soir, arrive à son cercle lundi matin, noir comme un corbeau.

— Tiens ! s'écrie un de ses amis en l'apercevant... Tout le contraire de Marie-An-toinette.

Les domestiques sont quelquefois plus « terribles » que les enfants.

Un de nos amis assistait ces jours-ci à un dîner où, la salade promise se faisant attendre, la maîtresse de la maison s'adressa directement à son domestique pour lui en demander des nouvelles.

— Eh bien ! Baptiste, et le homard ?

— Madame oublie sans doute qu'elle m'a dit de ne pas en acheter s'il était trop cher... Ça a jeté un froid !

Un étudiant, farceur comme tous ses pareils, vient monter une scie à une dame de la Halle, il lui marchande divers objets, mais celle-ci voit bientôt à qui elle a affaire et lui lance une épithète des plus corsées de son riche répertoire. L'étudiant fait appel à tous ses souvenirs et riposte comme il peut, mais la dame ne se démonte pas et va toujours *crescendo*.

Enfin, une idée lumineuse sauve le malheureux jeune homme.

— Madame, vous êtes une *éclectique* ! lui dit-il.

Son adversaire n'avait pas prévu ce coup, il fut littéralement tombé.

Un trait de sang-froid paternel pour finir :

Un monsieur se promène sur la berge, tenant son petit garçon par la main. Tout-à-coup celui-ci glisse et disparaît dans le fleuve.

Un passant se précipite et bientôt ramène l'enfant.

— Monsieur, fait le père en guise de remerciements, pendant que vous êtes mouillé... tâchez donc de repêcher la casquette.

Sublime !

## Chronique de l'Ouest

ET

### CHRONIQUE LOCALE

La police de la ville d'Angers a arrêté trois individus qui, vendredi soir, vers dix heures, ont frappé un habitant de cette ville passant à ce moment sur le port Ayrault, et, après l'avoir jeté à terre, l'ont dévalisé.

ÉCOLE DES ARTS-ET-MÉTIERs. — Les jeunes gens qui se sont fait inscrire en 1872, pour le concours d'admission à l'École des Arts-et-Métiers d'Angers, sont prévenus que le premier examen commencera le jeudi 4<sup>er</sup> août prochain, à onze heures, dans une des salles de la Préfecture.

Chaque candidat préparera, à l'avance, un dessin d'ornement qu'il remettra, signé de lui, au président du jury.

La Commission régionale chargée du second examen, pour les candidats des départements d'Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Sarthe et Loir-et-Cher, siégera à Tours, et commencera ses opérations le 6 septembre prochain.

EXAMEN DES ÉLÈVES SAGES-FEMMES. — Un concours sera ouvert à Angers, à la Préfecture, le jeudi 8 août prochain, à midi, pour l'attribution des bourses départementales d'élèves sages-femmes.

Les postulantes devront être âgées de vingt ans au moins et de trente ans au plus, sachant lire correctement et écrire passablement.

Elles devront faire parvenir à la Préfecture, par l'intermédiaire du maire de la commune, avant le 4<sup>er</sup> août, les pièces ci-après indiquées :

1<sup>o</sup> Leur acte de naissance, leur acte de mariage, si elles sont mariées, et l'acte du décès de leur mari, si elles sont veuves (sur papier timbré) ;

2<sup>o</sup> Un certificat de bonnes vie et mœurs ;

3<sup>o</sup> Un certificat de médecin constatant qu'elles ont été vaccinées ou qu'elles ont eu la petite vérole ;

4<sup>o</sup> Un engagement sur timbre, approuvé par leur mari ou leurs parents, d'exercer leur profession en Maine-et-Loire, ou de rembourser le prix de la pension dans le cas où elles viendraient à abandonner leur profession ou à quitter le département.

## Variétés.

### LA NOURRITURE DE L'AGRICULTEUR.

On sait que trop souvent les démêlés entre les fermiers et leurs domestiques ont pour cause le régime alimentaire.

Aussi, dans un grand nombre d'exploitations de premier ordre, les fermiers et les propriétaires ont-ils renoncé à nourrir leur personnel, sauf une ou deux domestiques.

Cet arrangement est surtout convenable pour les domestiques mariés ou qui désirent se marier. Ceux-ci se mettent en ménage pour vivre à leur guise, étant assurés d'un travail à l'année dans la ferme pour eux, pour leur femme et plus tard pour leurs enfants.

A ce point de vue, le système qui consiste à ne pas nourrir les auxiliaires peut les fixer à la ferme au lieu de les pousser à la quitter, comme on le croit trop communément.

D'ailleurs, sans nourrir les auxiliaires, un fermier peut pourvoir à leur nourriture à des conditions très-convenables pour eux et pour lui.

Dans nos excursions agricoles, nous n'avons trouvé nulle part une organisation aussi parfaite sur ce point que chez l'excellent et à jamais regretté M. Decauville aîné, à Petitbourg.

M. Decauville fournissait à ses ouvriers le pain, le vin, la viande, les légumes, les fruits, les épiceries aux prix de revient. Le pain provenait de son blé, la viande de ses étables et de ses bergeries, le beurre, le lait, idem. Le vin, il l'achetait en gros dans le Midi et le livrait à 30 centimes le litre (dans les auberges du pays, il coûte le double).

Les légumes et les fruits étaient livrés à des prix calculés de manière à couvrir les frais de loyer et de culture du jardin, rien de plus. Enfin, l'éminent patron offrait des logements complets pour familles ou des chambres de garçon ou de filles à prix coûtant ; on pouvait en devenir propriétaire ou en rester simple locataire.

On le voit, les ouvriers de Petitbourg se nourrissent eux-mêmes, mais leur patron avait pourvu à leur rendre la nourriture aussi bonne et aussi peu coûteuse qu'il est possible. Il avait pourvu aussi au régime moral et intellectuel de leurs enfants. Une salle reçoit les petits toute la journée ; ils y trouvent un bon potage le matin et il y a une école pour les garçons et une autre pour les filles.

Nous n'avons pas vu cette splendide exploitation modèle depuis la mort de son honore fondateur, mais nous ne doutons pas que la tradition établie par lui ne soit religieusement maintenue par sa veuve et ses fils.

En signalant un spécimen aussi exceptionnel, nous ne prétendons point exhorter les patrons à s'engager dans cette voie sans avoir de sérieux motifs d'agir ainsi ; mais, dans quelque situation qu'ils se trouvent, nous croyons qu'il est de leur intérêt d'assurer autant qu'ils le peuvent un bon régime alimentaire à leurs auxiliaires s'ils veulent en obtenir de bonnes journées de travail.

Cela dit, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt d'emprunter au rapport qui a été présenté à ce sujet au gouvernement anglais, le passage où il passe en revue le régime alimentaire habituel des populations agricoles dans les diverses nations du globe.

En Autriche, la nourriture des ouvriers des champs est généralement bonne.

En Belgique, les ouvriers se nourrissent de café mélangé avec de la chicorée, sans lait ni sucre, de pain bis, de beurre, de lard, de légumes, de porc salé ou frais ; un très-grand nombre ne se nourrissent que de pommes de terre cuites à la graisse, de pain bis et de chicorée pure. On observe en outre qu'en Belgique les vêtements sont plus chers qu'en Angleterre.

En Danemark, des distributions abondantes de bière et d'eau-de-vie sont faites pendant les moissons. On y travaille de douze à treize heures en été et du matin au soir en hiver.

Pour la France, M. Stanhope donne ce résumé : « Le prix de la nourriture est à peu près le même qu'en Angleterre, à l'achat ; mais la manière de vivre du paysan français lui vaut une économie de 25 p. 100 comparé au paysan anglais. »

L'Allemagne se distingue par l'engagement que prennent les fermiers de faire donner des soins médicaux aux ouvriers agricoles. En Poméranie, on donne aux paysans de la viande trois fois par semaine ; la nourriture d'un ouvrier coûte 250 fr. par an ; en Prusse rhénane, les paysans se nourrissent de soupe, de lait, de pois secs, de pommes de terre, et de viande les jours de fête ; un ouvrier y dépense, pour se nourrir, de 225 à 325 fr. par an ; en Saxe :

pain, beurre, fromage, soupe, légumes, café, bière, et viande les jours de fête ; en Bavière : soupe de farine au beurre, à la graisse ou au lait, choux et pommes de terre ; dans le Nord, la table est servie de viande au lieu de soupe, et de café deux et trois fois par semaine. C'est dans le Wurtemberg que la vie animale coûte le moins.

En Italie, la nourriture se compose principalement de macaroni, de pain, de fruits, de légumes et de vin.

Dans les Pays-Bas : thé, café, pain noir, beurre, légumes, graisse, poisson. Les objets de première nécessité y sont aussi chers qu'en Angleterre et les objets de luxe beaucoup plus chers.

En Russie, la vie des ouvriers agricoles est moins chère qu'en Angleterre. La nourriture se compose de choux, de soupes aux champignons, de sarrasin cuit au lait, à l'huile et au beurre, et de pain de seigle. Les ouvriers travaillent de quatre heures du matin à neuf heures du soir, avec trois heures de repos dans la journée.

En Espagne : pain, légumes, pois chiches ; « la viande y est un luxe, » dit le rapporteur.

Suède : pommes de terre, seigle, avoine, orge, lait « abondant, » harengs salés et bière. Jamais de viande.

En Suisse, les paysans se nourrissent de lait, de café, de fromage, de légumes et de soupes. Ils boivent du vin ou de la bière, et mangent rarement de la viande. Les journées de travail y sont de treize heures en moyenne.

Turquie : pain bis, fèves, oignons et poireaux, mouton.

En Angleterre, la nourriture ordinaire se compose de bœuf, de porc, de lard, de pommes de terre, de légumes et de fromage, de thé, de bière ou de cidre. Le lait et le beurre y sont rarement servis. De la viande dans le nord.

En Ecosse : farine d'avoine, pain, pommes de terre, lait et beurre, thé, café, quelquefois du lard, rarement de la viande.

En Irlande : farine d'avoine, pommes de terre, lait, eau-de-vie et un peu de lard.

Nous savons bien que les questions de salaires ne sont pas résolues par cet aperçu, mais la question alimentaire fait partie du problème des salaires, aussi bien que la question du logement.

Nous étudierons l'une et l'autre avec soin. Il en est temps, car l'une et l'autre peuvent se poser dans des conditions très-graves pour l'ordre social et pour la fortune publique.

(Gazette des Campagnes.)

L. HERVÉ.

## Dernières Nouvelles.

Avant-hier, les organes officieux de la présidence insinuaient qu'il serait imprudent de faire appeler M. Thiers au sein de la commission de prorogation, pour y donner des explications sur la politique générale intérieure de son gouvernement.

Si ces explications sont demandées et données, disaient les journaux, le rapport devra les constater, et on ne pourra pas éviter le débat public, que la commission de prorogation, à l'unanimité, veut supprimer.

Ce prétexte est plus spécieux que réel, et ne peut que faire supposer une vive répugnance à donner aujourd'hui des explications, au-devant desquelles M. Thiers allait lui-même, il y a une semaine.

Quoi qu'il en soit, la commission de prorogation a jugé que ces explications à huis-clos étaient indispensables. Avant-hier, après une longue et vive délibération, qui s'est prolongée jusqu'à cinq heures, elle a décidé qu'avant de nommer le rapporteur et de déposer son rapport, elle appellerait dans son sein M. le Président de la République.

Toutefois, il a été résolu que cette invitation ne sera adressée à M. Thiers que pour la semaine prochaine. Il choisira son jour, à partir de lundi.

De nouveaux désordres ont eu lieu avant-hier à Abscon (Nord). Les grévistes ayant tiré sur les troupes, celles-ci ont riposté. Un mineur a été tué et d'autres ont été blessés.

Le mouvement des grèves dans le Nord est l'œuvre d'individus étrangers aux localités, et paraissent être des agents de l'Internationale.

Les dernières dépêches constatent que la situation tend à s'améliorer.

Dans le Pas-de-Calais, le travail a repris depuis avant-hier matin à Hénin-Liétard, à Billy et à Montigny.

Les fosses de Marle et de Ferray seules sont encore en grève.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

Monsieur le Rédacteur,

Je me vois encore obligé d'avoir recours à la publicité : On fait courir de nouveau le bruit que j'ai quitté ou cédé les affaires. Je prie mes clients d'être persuadés qu'il n'en est rien.

Je ne veux faire aucune réflexion ; mais, je le répète, je n'ai nullement l'intention de quitter, et les relations me sont tellement faciles et agréables que je les continuerai autant qu'il me sera possible.

Jules PICHÉRIE-BOUCHÉ,  
Horloger, m<sup>d</sup> bijoutier, rue St-Jean,  
à Saumur.

La 1<sup>re</sup> livraison du tome 4<sup>er</sup> (5<sup>e</sup> année de la *Revue historique, littéraire et archéologique de l'Anjou*, vient de paraître. Elle contient :

Congrès archéologique, tenu à Vendôme, du 18 au 24 juin 1872, par M. d'Espinay ;  
Deux Hellénistes de l'université d'Angers, au XVII<sup>e</sup> siècle (fin), par M. de Lens ;

Un livre d'heures du XV<sup>e</sup> siècle, par M<sup>re</sup> Barbier de Montaut ;

Poésie ;  
Chronique : M<sup>lle</sup> Marthe Lachèse, M. de Lens, par M. A. Biéchy ;

Causerie, par M. Eug. G.  
Histoire de l'Université d'Angers (2<sup>e</sup> volume, 4<sup>re</sup> feuille), par P. Rangeard.

Gravure :

Objets trouvés dans un cercueil en plomb de l'époque gallo-romaine.

La Caisse de l'ORDRE FINANCIER, 8, rue Neuve-Saint-Augustin, à Paris, reçoit dès à présent, sans frais, les versements pour la Souscription à l'EMPRUNT NATIONAL DE 3 MILLIARDS.

Les titres et coupons sont reçus comme espèces et doivent être expédiés par lettres chargées. — RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

Souscriptions irréductibles moyennant un versement de 42 fr. 50 c. par 5 fr. de RENTE.

Messieurs Paul Klotz et C<sup>ie</sup>, Banquiers, 11, rue de Châteaudun, à Paris, ont l'honneur d'informer leurs clients et le public qu'à partir de ce jour ils reçoivent les versements pour la SOUSCRIPTION AU NOUVEL EMPRUNT DE TROIS MILLIARDS. — Les fonds doivent être adressés par lettres chargées.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une minute de cuisson.

— Tout malade trouve, dans la douce Revalescière

Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nauées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, etc. etc.

Certificat N° 56,935.

Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861.

Monsieur, — La Revalescière a agi sur moi merveilleusement : mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. DAVID RUFF, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

## Bulletin commercial et agricole.

BEAUFORT-EN-VALLÉE. — Marché du 24 juillet.

Froment, l'hect., 20 » — Seigle, 10 » — Orge, 10 f. — Avoine, 8 f. — Colza, 25 f. — Beurre, le 1/2 kil. 90 c. — Œufs, la douz., 75 c. — Volailles, la couple, 3. — Pain, 2<sup>e</sup> qualité, 2 f. 20 les 6 kil. — Bœuf, 1 50 le kil. — Veau, 1 80. — Mouton, 2 f. — Porc, 1 80.

CHATEAURENAULT. — 23 juillet.

Froment, l'hect., 20 f. — Seigle, 11 33. — Orge, 9 fr. — Avoine, 7. — Pommes de terre, 10 f. l'hect.

BOURGUEIL. — Marché du 23 juillet.

Froment, 1<sup>re</sup> qualité (l'hect.), 77 kil. 23 f. — Seigle, 12 f. — Orge, 9 f. — Avoine, 8 f. — Bœuf, le kil., 1 40. — Veau, 1 60. — Mouton, 1 80. — Porc, 1 40. — Œufs, la douzaine, 80 c. — Poulets, la paire, 3 f. — Canards, 3 50. — Beurre, le kil., 1 90.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 JUILLET 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> janv. 71.	54 13	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	855	5	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	368 75	»	75
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	78	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	620	5	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	382 50	»	5
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	Crédit Mobilier . . . . .	433 75	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	480	»	2 50
5 % Emprunt . . . . .	84 65	»	»	Crédit foncier d'Autriche . . . . .	880	»	»	Société autrichienne, j. janv. . . . .	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	415	10	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	202 50	»	»	Est, jouissance nov. . . . .	502 50	»	2 10	Orléans . . . . .	281 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	380	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	835	»	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	272 50	»	»
— 1865, 4 % . . . . .	445	»	7 75	Midi, jouissance juillet. . . . .	577 50	5	»	Est . . . . .	270	»	»
— 1869, 3 % t. payé. . . . .	276 25	6 25	»	Nord, jouissance juillet. . . . .	950	7 50	»	Nord . . . . .	285 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé. . . . .	243 50	»	1 75	Orléans, jouissance octobre. . . . .	832 50	5	»	Ouest . . . . .	274 25	»	»
— libéré . . . . .	245	»	4	Ouest, jouissance juillet, 65. . . . .	505	5	»	Midi . . . . .	274 25	»	»
Banque de France, j. juillet. . . . .	3770	»	35	Vendée, 250 fr. p. j. juill. . . . .	»	»	»	Deux-Charentes . . . . .	263 75	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . . . .	660	»	10	Compagnie parisienne du Gaz. . . . .	685	10	»	Vendée . . . . .	250	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. . . . .	475	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . . .	21	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . . . .	440	»	»								

## GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

### DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	omnibus.
9 — 02 — —	omnibus.
1 — 33 — —	soir, omnibus.
4 — 13 — —	express.
7 — 27 — —	omnibus.

### DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — —	omnibus.
9 — 50 — —	express.
12 — 38 — —	omnibus.
4 — 44 — —	soir, omnibus.
10 — 30 — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

## A VENDRE

UNE CALECHE AVEC SES ÉQUIPAGES.

Prix : 800 francs.

S'adresser au bureau du journal.

## EMPRUNT NATIONAL 1872

Les ordres de Souscription sont reçus

DÈS À PRÉSENT

SANS COMMISSION.

AU COMPTOIR FINANCIER DE LA SEINE

64, Rue de Rennes. — Paris.

Les sommes versées avant l'émission seront productives d'intérêt à raison de 4 %.

## PRÊTS SUR TITRES

Mêmes numéros rendus 6 % l'an.

Paiement de Coupons 25 centimes par 100 fr.

## OUVERTURE DE CRÉDIT SUR DÉPÔTS DE TITRES.

Le Comptoir reçoit des dépôts de fonds à disponibilité et à échéances fixes.

L'emploi des dépôts à échéances fixes est affecté exclusivement au compte d'avances et d'ouverture de crédit sur dépôt de titres.

L'intérêt varie selon les époques de remboursement. (372)

## Nouvelle Encre

J. Gardot à Dijon. Noire en écrivant, n'éclaircissant pas les plumes, n'épaississant pas. Nouvelle Encre violette noir copiant même un mois après l'écriture. chez tous les Papetiers.

## BENZINE J. GARDOT DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans odeur et sans altérer les couleurs.

LE FLACON 1<sup>er</sup> 25 c. 2<sup>e</sup> 50

## A VENDRE

UNE CHIENNE COUCHANTE, dressée, âgée de six ans. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE À ACHETER un corps de bibliothèque. S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1<sup>er</sup>, avec cave et grenier.

S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

Succursale à Angers, rue d'Alsace, 12.

## AVIS

H. VALLEIX FILS, Banquier à Paris, 346, rue Saint-Honoré,

## SYNDICAT

De la Banque générale des Reports,

A l'honneur d'informer le public qu'il reçoit, sans frais, les souscriptions à l'Emprunt national de TROIS MILLIARDS, à dater de ce jour, rue du Temple, n° 11, à Saumur.

Le premier versement à faire est de 14 fr. 50 par 5 fr. de rente ; au-dessus de cette somme, les souscriptions seront reçues pour 10 fr. de rente, et les multiples de 10 fr. (20, 30, 40 fr. de rente, etc.).

Les souscriptions entièrement libérées, dont le versement sera fait le dimanche 28, seront irréductibles.

Aussitôt que la répartition sera faite, les souscripteurs seront informés de son résultat, chacun en ce qui le concerne. (386)

## ETUDES DRUIDIQUES

ET

DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION DES RACES HUMAINES.

Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne, et observations sur ce monument,

Par A. C. G.

Premier fascicule : 50 centimes.

(Le second paraîtra prochainement.)

Eu vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.

Librairie Léon TECHENER, rue de l'Arbre-Sec, 52.

Vient de paraître :

## LE DIX-HUIT MARS

Récit des faits et recherches des causes de l'insurrection,

Par M. MARTIAL DELPIT.

Un beau volume in-8°. — Prix : 8 francs.

## 1<sup>er</sup> 50 LE FLACON PHÉNOL-BOBŒUF 3<sup>e</sup> 50 LE LITRE

DÉSINFECTANT ANTI-PUTRIDE PRIX MONTYON INSECTICIDE

Usage : Brûlures, Coupures, Piqûres, Morsures venimeuses, Maladies de peau (dartres, etc.), Epidémies (petite vérole, choléra, etc.). Chez les ANIMAUX, il guérit : FESTE BOVINE, Couronnements, Démangeaisons, Roux-vieux, Gale, Crapaud, Javari, Piétin, Pèpie, Sang-de-rate, Typhus, etc. Il assainit : Écuries, Poulaiers, Colombiers, Chenils, etc., qu'il purge de tous insectes. Paris, 8, rue BUFFAULT et dans toutes les Pharmacies, Drogueries, Herboristeries.

Au Commerce et à l'Industrie.

## La Maison DAVIS-HENRY et C<sup>o</sup>

Commission - Bank, 23, Chaussée d'Antin, Paris (Succursales à l'Étranger),

Traite toutes opérations ayant rapport aux affaires Financières et Industrielles. Donne des Ouvertures de Crédit et facilite l'Escompte de Valeurs Françaises et Étrangères. Procure aux Banquiers, Négociants et Industriels, pour les seconder dans leurs affaires, des Valeurs sur toutes les places commerciales et des Bordereaux sur tous pays. Renseignements privés et gratuits sur tous Titres, Valeurs, Actions, Obligations, etc., etc. — Ecrire franco à la Direction. (Joindre un timbre-poste pour la réponse.) (333)

## LE DICTIONNAIRE

Historique, Géographique et Biographique DE MAINE-ET-LOIRE

Par M. Célestin PORT,

Paraît le 1<sup>er</sup> de chaque mois, par livraisons de 16 pages in-8° à deux colonnes de petit-texte.

Abonnement : un an, 6 francs. — La livraison : 50 centimes.

La dix-huitième livraison est sous presse.

MOISSONNEUSES RATEAUX, FAUCHEUSES, FANEUSES, Grillages mécaniques.

## TH. PILTER

68, quai Jemmapes, à Paris.

Certifié par l'imprimeur soussigné.